



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : **Mathilde Courboillet**  
mathilde.courboillet@generationlibre.eu  
06.45.40.92.35  
@MCourboillet

**Paris, le 5 octobre 2018**

### **Loi PACTE : Les députés délèguent au juge la moralisation de l'entreprise.**

**Ce matin, l'Assemblée nationale a voté l'article 61 du projet de loi PACTE. Pour le think tank GenerationLibre cet article ouvre la voie à une judiciarisation dangereuse des relations entre entreprises et parties prenantes.**

S'inscrivant dans le prolongement du **rapport Senard-Notat**, l'article 61 du projet de loi PACTE définit l'entreprise comme un « objet d'intérêt collectif » soumis à une obligation de prise en considération d'enjeux sociaux et environnementaux.

Dans son rapport de juin 2018, le Think tank GenerationLibre s'oppose à cette définition au nom **des principes au fondement de l'Etat de droit** et alerte sur le **risque de voir le juge en charge de moraliser l'entreprise**.

Une fois la loi en vigueur, n'importe quelle partie prenante pourra tenter une action en justice et il **reviendra au juge de définir ce qui relève des « enjeux sociaux » et « environnementaux »**. Cela ouvre la porte à une multitude de recours. À titre d'exemple, un syndicat pourra attaquer une entreprise en justice si elle ne propose pas de crèche pour les enfants de ses salariés.

Dans son avis du 19/06/2018, le **Conseil d'Etat avait d'ailleurs alerté sur les risques encourus** et rappelé que rien dans le droit actuel n'empêche les sociétés commerciales de poursuivre un but qui ne soit pas exclusivement lucratif.

Cette réforme admet l'impuissance de l'Etat en **déléguant à l'entreprise la conception du bien commun**. « *C'est justement parce que les sujets environnementaux et sociaux sont essentiels qu'ils doivent faire l'objet d'un débat public et relever du législateur* », conclut Gaspard KOENIG, président de GenerationLibre.

---

#### **À PROPOS DE GENERATIONLIBRE.**

**GenerationLibre est un think-tank indépendant et non partisan fondé en 2013 par Gaspard Koenig. Nous défendons un libéralisme à la fois économique, politique et sociétal, plaçant l'individu et ses libertés au cœur de la politique publique. Nous élaborons des propositions pour briser les rentes publiques comme privées, et pour adapter notre organisation sociale à l'ère numérique.**